

Se former à la fonction tutorale

PUBLIC

Toute personne (maître d'apprentissage ou tuteur) amenée à accompagner un alternant (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat ProA, convention de stage)
Pour le tutorat en entreprise, voir la formation « Tuteur, transmetteur de compétences en situation de travail »

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

LIEU

- À la CCI Paris Ile-de-France
3 rue Armand Moisant 75015 Paris
(Site accessible aux personnes en situation de handicap)

 Mme Sarah ACHARD, notre référent Handicap, est joignable
 au : 01.55.65.74.28 / sachard@cci-paris-idf.fr

Ou

- À distance (Plateforme LMS CCI Paris Ile-de-France / Blackboard)

DURÉE

1 jour (8 heures)

TARIF

(net de taxes) par participant : 450 €

CALENDRIER 2024

Chaque session est proposée en distanciel ou en présentiel

18/01, 27/02, 21/03, 25/04, 14/05, 04/06, 20/06, 02/07, 18/07, 12/09, 24/09, 03/10, 15/10, 05/11, 21/11, 03/12

La formation peut être réalisée en Pratic'Intra ou Sur-Mesure (devis sur demande)

Pour que cette formation soit éligible au CPF, consultez « Parcours certifiant tutorial complet »



Objectifs

- Identifier les missions du maître d'apprentissage et du tuteur
- Acquérir des méthodes et outils pour accompagner efficacement un alternant

Programme

S'approprier la fonction tutorale

- appréhender le contexte de l'alternance
- définir le périmètre de la fonction tutorale
- accueillir et intégrer un alternant

Transmettre les compétences

- identifier les savoirs à transmettre
- mettre en place des situations d'apprentissage

Accompagner et évaluer

- déterminer et formaliser les missions à confier
- choisir les situations de travail apprenantes
- planifier et animer les séquences d'évaluation et de bilan

Assurer le lien avec les différents acteurs

- communiquer avec le centre de formation et avec les acteurs internes à l'entreprise
- utiliser des outils de suivi

Les de la formation

- Méthodes pédagogiques - essentiellement interrogative et de découverte - favorisent l'interactivité et le partage d'expériences
- Outils utilisables au quotidien
- Exercices, mises en situation et ateliers fondés sur des cas concrets pour vérifier les acquis
- Formation articulée autour du référentiel de compétences « tuteur en entreprise »
- Formateur expert en tutorat et en animation en présentiel et à distance
- Questionnaire de satisfaction pour améliorer la formation
- Auto-évaluation pour valider les acquis
- Attestation de fin de formation



PLUS D'INFORMATIONS

Contact

CCI Paris Ile-de-France | Direction de l'Apprentissage | Département Entreprises & Compétences
Audrey Vannaire (Réfèrent Administratif) | avannaire@cci-paris-idf.fr | 01 55 65 74 41
27 avenue de Friedland - 75008 Paris | <http://cciparisidf.fr/dec>